

Assemblée Générale du 6 octobre 2020 Procès-Verbal

M. le Président accueille l'Assemblée et propose une minute de silence en l'honneur des membres décédés dans l'année écoulée et plus précisément à la mémoire des membres touchés par le Coronavirus.

Il procède ensuite à la présentation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 7 novembre 2019 afin de le soumettre à l'approbation, à main levée, des membres présents.

Ce Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

Il présente ensuite son bilan moral pour l'année écoulée : une année de fonctionnement en demie teinte puisque le confinement et les règles sanitaires ont impacté fortement le quotidien de l'Association.

Ce bilan est mis à l'approbation à main levée.

Il est approuvé à l'unanimité.

Mme la secrétaire prend le relais afin de présenter un bilan de l'ensemble des activités réalisées depuis la dernière Assemblée Générale.

Comme l'a déjà indiqué M. le Président, ce bilan est entaché de nombreuses annulations liées au contexte sanitaire. Toutefois, un maximum d'activités a fait l'objet du plus grand soin pour ne pas se retrouver avec une année blanche.

Ce bilan est alors mis à l'approbation des membres qui le valident à l'unanimité.

Mme la Trésorière présente ensuite le bilan financier de l'exercice clos en soulignant le décalage qui existe entre l'exercice présenté (et donc clos) qui est celui de 2019 et le fait de quasiment terminer l'année suivante. Ce décalage provient simplement des périodicités retenues : un exercice financier calé sur une année civile quand le calendrier d'activité est celui de l'année scolaire.

Encore une fois, le bilan présenté indique une gestion saine, avec un état financier positif et une trésorerie maintenue.

Ce bilan étant parfaitement clair, l'Assemblée le valide également à l'unanimité.

Le commissaire aux comptes lit ensuite son rapport et donne son quitus pour les comptes qui sont tenus dans le respect des règles.

Mme la Secrétaire reprend ensuite la parole pour ébaucher le calendrier des sorties et animations prévues pour les mois à venir mais aussi et surtout pour l'année 2021.

Ce programme devrait tout de même être le plus complet possible, mixant reports et nouveautés. Mais il tiendra à chaque fois compte du contexte.

Le but est de maintenir un maximum d'activités tout en ciblant les membres ne profitant pas des reports de sorties.

Les membres présents valident donc ce prévisionnel à l'unanimité.

Mme la Trésorière passe ensuite au prévisionnel financier pour l'exercice financier suivant, c'est-à-dire celui de 2020. La gestion de l'Association sera tenue dans la droite lignée de l'exercice clos, mais également et surtout des années précédentes, plus communes.

Un regard et une vigilance particuliers seront toutefois maintenus tout au long de l'année pour faire preuve de souplesse et répondre au mieux aux difficultés du quotidien (en l'occurrence pour faire face au contexte sanitaire spécifique à 2020).

Encore une fois, les membres présents valident ce principe à l'unanimité.

Mme la Trésorière soumet alors à la validation de l'Assemblée le principe de la demande de subvention. Il s'agit d'autoriser le Comité à déposer une nouvelle demande auprès de la Commune afin de couvrir le prévisionnel 2021.

Son montant est évalué à 137 315 euros.

Ce principe est donc validé à l'unanimité et le Comité est autorisé à faire toutes les démarches nécessaires.

Le Comité propose ensuite de procéder au vote de la cotisation 2021 et plus précisément d'en maintenir le prix à 20€ par personne.

Comme aucune objection n'est faite, ce principe est validé à l'unanimité.

Conformément aux Statuts de l'Association, un renouvellement du tiers des membres du comité est prévu chaque année.

Ainsi des élections ont été organisées ce jour, le 6 octobre 2020, pour 4 postes.

Les résultats sont les suivants :

- Mme Laurence MUZZOLINI est réélue
- M. Jacky JUNG est réélu
- M. Alain ROHR est réélu
- M. Romain MEYER est réélu

Conformément aux Statuts, la répartition des postes se fera au sein du nouveau Comité, les membres étant informés de la composition ultérieurement.

La parole est ensuite passée à M. le Maire.

Encore une fois, il félicite le Comité pour sa bonne gestion financière 2019 et constate une bonne capacité de gestion de la crise sanitaire et de ses retombées qui ont pu plomber le quotidien de l'Association.

Il espère que le programme à venir pourra être maintenu dans les meilleures conditions et assure le soutien de la Commune qui travaillera avec le Comité pour l'année à venir.

Etant arrivé à la fin de l'ordre du jour, M. le Président lève la séance et procède au lancement d'une petite tombola visant à donner une touche conviviale perdue par l'impossibilité de proposer un verre de l'amitié pour clore les débats.

Fait à Sarreguemines, le 29 octobre 2020

La Secrétaire

Le Président

Mme Valérie LUCK

M. Eric SIBILLE